focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

www.focusinfos.net

PRIX 500 F CFA

N°193 | du 29 Novembre au 13 Décembre 2017

Vlisco vous accueille à la foire Togo 2000, dans le pavillon OTI

Du 24 novembre au 11 décembre 2017

Cadeaux surprise et promotions exclusives !

Téléphone: 22 21 28 00 **Whatsapp:** 92 92 92 92

VLISCO SINCE 1846

POLITIQUE *P.2*

Parti National Panafricain (PNP): Au nom d'Allah

SANTE *P.6*

Alerte: Le formol dans nos plats

ALIMENTATION

L'aviculture en pleine relance au Togo *P.8,9*

MEDIAS *P.13*

Le journaliste Abass Mikaila Saibou décrypte la crise de la presse imprimée

CULTURE *P.14*

Mawusse Heka, DG des éditions 'Awoudy': « Malgré les difficultés, la littérature togolaise se porte au mieux.»

Assurance Automobile
Confiez vos véhicules au N°1
SAHAM Assurance
Avancez librement

Editorial

N°193 | du 29 Novembre au 13 Décembre 2017

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

MACRON EN AFRIQUE !

Le Président français Emmanuel Macron, effectue depuis hier, sa première tournée en Afrique qui devrait le conduire au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Du 27 au 30, il s'agira pour le successeur de François Hollande de fixer le cadre de son approche de l'Afrique », de « formuler son projet » qui ira « au-delà de l'aide au développement ». Comme à chaque voyage d'un chef d'état de l'Hexagone en Afrique, les gestes et paroles de monsieur Macron seront scrutés. Aussi bien par ceux qui attendent beaucoup des relations franco-africaines que par ceux qui prétendent n'y rien espérer.

C'est dire que les rapports entre la France et le continent, restent complexes. A cause de l'histoire. Lointaine et contemporaine. Avec l'évolution du monde et l'apparition de nouveaux pôles y compris d'attraction et d'opportunités économiques, l'ex métropole a perdu beaucoup de son influence, qui reste tout de même réelle. La voix de la France reste écoutée en Afrique et Paris un chemin incontournable pour la quasi-totalité des personnalités politiques africaines de l'espace francophone, désireuses de faire carrière. La crise togolaise qui a fait réunir dans la capitale française , Brigitte Adjamagbo Johnson, Jean-Pierre Fabre et Tikpi Atchadam autour du Pr Alpha Condé, président de la Guinée et président en exercice de l'Union africaine, vient confirmer cette réalité.

De fait, même s'il faut reconnaître que « la françafrique » a beaucoup perdu de son contenu et de son importance, il est constant qu'elle reste présente. Les engagements tendant à en signer la fin n'engagent que ceux qui y croient. De Sarkozy à Hollande, les présidents français ont prétendu s'y essayer, avant de rendre les armes. La France a besoin d'être influente dans le monde et son pré carré lui en offre le cadre et l'opportunité. Les intérêts économiques aussi. Il est illusoire de penser qu'elle y renoncerait.

Dans cette relation déséquilibrée que dénoncent beaucoup et dont le FCFA est devenu le symbole, les présumés victimes que sont les Etats africains, essentiellement francophones ne démontrent pas suffisamment leur volonté non plus de s'émanciper. Le recours presque pavlovien à la France montre que contrairement aux apparences de façon délibérée ou non, la plupart reste accrochée au cordon ombilical avec l'ancienne métropole. Ce double discours n'est pas l'apanage que des seuls états ou dirigeants du continent.
Il est aussi l'œuvre de la société civile et des simples citoyens qui, tout en dénonçant à longueur de journées l'ingérence et l'exploitation présumée des ressources par les multinationales françaises , sont les premiers à implorer son implication dans tel ou tel dossier, souvent politique mais parfois économique. Lorsque chacun aura compris qu'un Etat n'a pas d'amis mais des intérêts et que c'est l'engagement patriotique et le travail qui construisent un pays, nous aurons fait un bond qualitatif. Car pour l'heure, il y a plus de monde à la tribune que sur le terrain.

Ayi d'ALMEIDA

PARTI NATIONAL PANAFRICAIN (PNP) :
Au nom d'Allah

Depuis le 19 août dernier, il est devenu la principale attraction du jeu politique togolais. Né il y a deux (2) ans à peine, le Parti National Panafricain (PNP) s'est imposé aujourd'hui comme un acteur incontournable de la scène politique de notre pays ; position que seule sa capacité de mobilisation et son génie à utiliser les médias et les réseaux sociaux lui confèrent mais qui reste à confirmer électoralement. Dans une série d'articles à paraître, FOCUS INFOS s'intéresse à cette formation politique, qui fonctionne comme une nébuleuse, objet de passion parfois excessive, d'admiration sans limites mais aussi de suspicions légitimes et d'interrogations fondées. Dans ce numéro, voyage au cœur de la dimension spirituelle du parti de Tikpi Atchadam, souvent accusé d'instrumentaliser la religion musulmane à des fins politiques.

19 septembre. Un mois jour pour jour après le début des mouvements qui rythment désormais la vie sociopolitique togolaise. Le lendemain, l'opposition lance une série de manifestations. A Kparatao, ville natale de Tikpi Atchadam, située sur la route de Tchamba et à 10 kms à l'est de Sokodé, épicentre des violences depuis le début de la crise, une descente est organisée par la gendarmerie, appuyée par des militaires. Au menu, perquisitions, interrogatoires etc. Bilan officiel : Trois fusils d'assaut coréens mais aussi des arcs, des flèches, des gris-gris, et 18 millions de FCFA en faux billets retrouvés. Et le chef d'escadron Abalo Yao qui a commandé l'opération, d'évoquer le plus sérieusement du monde, l'abattage d'une vache qui aurait menacé les forces de défense et de sécurité.

La toile et les réseaux sociaux s'enflamment et se prennent de compassion pour cet animal, devenu en l'espace de quelques jours, l'emblème des contestataires. Beaucoup moquent cet excès de zèle inutile. Et s'étonnent qu'on fasse mention dans un communiqué officiel qui sanctionne une opération s'inscrivant dans une procédure judiciaire, de la mort d'une vache.
Pour ce natif de Kparatao se décrivant comme « membre actif » du PNP, la revendication de l'abattage de la vache et sa médiatisation par les autorités ne sont pas fortuites.

Il s'agit de faire passer un message clair aux initiés et à la formation « rouge. » La motivation judiciaire n'aurait été qu'un prétexte pour masquer le vrai objectif de la descente : abattre cette vache. « Une vache préparée » pendant plusieurs jours à travers des prières et qui devrait être immolée de façon imminente. C'est un rite de la religion musulmane, consistant à faire des prières à l'issue desquelles un animal est sacrifié, emportant pour ses pratiquants, l'espoir voire la garantie que leurs supplications seront davantage exaucées par Allah. Là en occurrence, l'aboutissement de la lutte politique et la satisfaction des revendications. En abattant la vache, au-delà de la symbolique, les forces de l'ordre et de sécurité auraient rompu la chaîne spirituelle.

CHAÏNES DE PRIERES :

De fait, la dimension spirituelle est très présente dans l'organisation de la nébuleuse PNP. Des sources internes nous ont ainsi confié que de façon périodique, une chaîne de prières est mise en place à travers le monde, sous la coordination de l'imam Alpha Alassane, officiellement chef spirituel de Tikpi Atchadam, interpellé et écroué depuis octobre, pour incitation à la haine et au meurtre. En pratique, de Lomé à Bamako, en passant Ryad , Washington et Hambourg, des militants du PNP se fixent une heure selon le fuseau horaire de chacun, à laquelle, de façon concertée, ils récitent les mêmes prières, avec le soutien d'oulémas acquis à leur cause. Ces prières sont suivies de la récitation du zikr (chapelet) à la fin desquels, les mêmes incantations coraniques sont prononcées et plus tard des sacrifices de bœufs ou de moutons.
Cette chaîne spirituelle bien organisée, est sensée, provoquer l'appui et l'accompagnement sans conteste d'Allah, pour l'atteinte des objectifs du PNP.

TALISMANS :

Légende ou réalité, des cadres du PNP confirment avec fierté la dimension spirituelle de leur formation, qui les préserverait contre les « attaques mystiques « dont serait spécialiste le pouvoir qui « ne pourra tomber qu'avec la bénédiction d'Allah, plus puissant que les mauvais génies des Gnassingbé » (sic). Pour nous en convaincre, mythe ou réalité, M. Allassani nous confie que le batakali, l'habit traditionnel qu'arbore souvent en public Tikpi Atchadam et qui est celui des chasseurs en période de guerre ou par temps de conflits, est « préparé » grâce à des versets coraniques, mais surtout pavé à l'intérieur de talismans , avec chacun un rôle précis dédié. De même que sa calotte pavé tout autant de talismans ; tout cet apparat constituant une protection. « Mais également une manière d'avoir une influence psychologique et d'asseoir son mythe sur les membres de sa communauté, adeptes de ce genre de croyances », concède monsieur Allassani.

Tikpi Atchadam, Pdt du PNP

PERIL RELIGIEUX :

Ce n'est pas la première fois que le spirituel s'invite dans le champ politique togolais. Il y a toujours été d'ailleurs présent, avec selon les personnalités et les croyances, le défilé de prêtres, de pasteurs, de marabouts, de sorciers etc. On dit d'ailleurs qu'on ne peut réussir une vie politique en Afrique sans s'être préparé spirituellement. Tout le monde se souvient du mythe qui a entouré dans les années 90 Me Yawovi Agboyibo et son don à disparaître, qui lui aurait fait emporter le fauteuil présidentiel de Gnassingbé Eyadéma.

On se rappelle également de cet article d'un confrère qui a fait grand bruit en 2012, révélant que des leaders du Collectif Sauvons le Togo (CST), avaient enterré un bœuf vivant dans la localité d'Amoussimé avec des noms de ministres et d'officiers supérieurs, avant d'en offrir des quartiers entiers de trois aux villageois ; offrandes ayant précédé d'autres et sensés provoquer sans délai la chute du pouvoir de Faure Gnassingbé.

On note également les prières à chaque réunion ou manifestation organisée par les partis. Mais c'est la première fois que la religion structure autant et à ce niveau la vie d'une formation politique. Avec la présence dans les instances officielles ou en tout cas ayant voix dans les décisions, d'autorités spirituelles comme c'est le cas de l'imam Alpha Alassane.

C'est aussi la première fois celles-ci lors de meetings ou de réunions publiques, prennent fait et cause pour une personnalité et non pour une cause ou un principe, soulignant qu'elle a été choisie par Allah ou renseignant qu'elle est en mission divine. Cette situation explique en partie les accusations d'un parti surfant sur la religion musulmane.

Le fait pour Tikpi Atchadam d'avoir demandé il y a peu à ses collègues de l'opposition dix jours de trêve « pour se préparer », ou d'avoir exigé qu'aucune manifestation n'ait lieu les vendredis, jour de prière, emportent pour beaucoup la conviction d'un péril islamique, même si les revendications restent au fond, purement politiques.

LA PERFORMANCE VOUS OUVRE LE MONDE

moov no limit | GROUPE MAROC TELECOM

moov.tg

Le Groupe Maroc Telecom, leader des solutions télécoms en Afrique, et Teddy Riner, double champion olympique de judo et 9 fois champion du monde, partagent tellement de valeurs de respect, de confiance et de générosité qu'ils ne pouvaient que se rencontrer.

Nous visons les mêmes objectifs : transmettre notre savoir-faire et notre modèle unique de réussite pour que chacun puisse atteindre l'excellence.

Nous construisons un même rêve : donner à chaque togolaise et togolais le pouvoir de réaliser ses projets, d'apprendre, de se comprendre, d'entreprendre et de réduire les distances entre les pays et les hommes.

Le réformisme constitutionnel au Togo sous l'angle de la science politique

Adama KPODAR
Professeur Titulaire de Droit Public et de Science Politique
Agrégé des Facultés

En abandonnant le manteau du juridisme pur, je voudrais préciser que sur le plan de la science politique, le réformisme constitutionnel peut être traversé par le phénomène de la dynamique politique. En droit constitutionnel pourtant, la physiologie du pouvoir de l'Etat, est longtemps envisagé de manière statique comme une puissance stable autour de laquelle gravitent les hommes auxquels il commande dans une perspective historiciste. Or, est présomptueux de vouloir régler les questions constitutionnelles du Togo par le recours exclusif au droit. C'est précisément l'énormité de la prétention à traiter juridiquement cet ensemble hétéroclite de faits, de situations politiques souvent inextricables, des institutions, des hommes, en un mot de l'Etat, qui rend cette entreprise démesurément naïve.

C'est cette vision copernicienne qu'il faudrait atténuer avec les réalités politiques. De ces prémisses, je puis affirmer qu'au Togo, en matière de réformisme constitutionnel, entendu dans le sens de la dynamique de politique constitutionnelle, tout a changé pour que rien ne change. Comme je le soulignais ailleurs, la science politique nous enseigne qu'il est difficile de changer les habitus qu'avec des règles juridiques les plus policées voire les mieux sophistiquées.
Plus concrètement, pour celui qui veut avoir une constitution de tous les maux, et qui ne s'applique point, je lui donne au moins trois recettes politiques que je tire de l'aventure politique du Togo des années 1990 à nos jours : la précipitation dans l'usage du temps constitutionnel, l'incompréhension dans le travail constituant, et surtout le passéisme constitutionnel.

En les ressuscitant, on peut comprendre aisément que même avec le projet de loi constitutionnelle de septembre 2017 déposé par le Gouvernement, et qui répond aux revendications majeures de l'opposition, notamment la limitation du mandat et le scrutin à deux tours, le satisfecit n'est pas encore sur les colonnes. Au contraire, les crises qui ont suivi cette sortie du Gouvernement ont été encore plus aigües en récriminations et en troubles. Ce projet de référendum « en pointillés » n'est donc pas la solution, me semble-t-il. Face à cette situation de blocage politique, on ne peut que s'interroger sur la meilleure recette politique pour une bonne constitution au Togo.

Si, nous admettons la relation entre politique, constitution, République et forme de gouvernement, pour répondre à cette question nous empruntons au Maître Solon, ce qu'il disait à son disciple : « Pour quel peuple et pour quelle époque » ? Il me paraît donc évident, que pour parler de la IVème République, ou du passage à la Vème République, qu'il faille, du point de vue de la science politique, mettre un voile sur la constitution en tant que règles, pour plutôt identifier l'objet dont s'agit dans son essence politique, car, il n'y a rien dans l'Univers qui puisse se flatter d'être à l'abri de cette marque politiste, puisque les dieux eux-mêmes n'y ont pas échappé.

Ce n'est pas là me semble-t-il, professer un hégélianisme démesuré que d'admettre que ce qui est
(la réalité du terrain), a plus de raison suffisante que ce qui n'est pas (le contenu de la règle de droit).
Si on veut passer à la Vème République, il faut comprendre les difficultés politiques de la IVème République, afin de se projeter politiquement pour la Vème.

La IVème République nonobstant sa prestance et sa majesté formelle indéniables, est substantiellement et politiquement née d'un croisement impur entre les intérêts de l'opposition et ceux de la majorité de l'époque. Elle avait, paradoxalement été validée juridiquement par la population, probablement par un compromis de façade, de circonstance : le plus faible ayant abdiqué, en attendant sa revanche. La C 1992 recèle politiquement des vices rédhibitoires, dont la réédition en 2017, est préjudiciable aux espérances placées dans une Vème République.

I- Les vices politiques de l'ancien constitutionnel.

La célébration formelle de la C 1992, sur le fondement de son adoption à 98% par une population désabusée par la violence et en quête d'une stabilité, est en réalité louable pour un texte fondamental. Elle est aussi perçue comme la victoire des réformateurs sur les conservateurs. Cependant, elle est comparable à un talc versé sur une plaie politique pour en cacher son vrai visage juridique. Toute majorité s'y plaira, alors que toute opposition ne s'y retrouvera pas du tout. Si donc cette constitution est aujourd'hui tiraillée et écartelée, c'est bien parce qu'elle recèle de véritables pathologies aussi bien politiques que juridiques.

A- Les pathologies politiques.

L'historiographie nous renseigne que la C1992 est le fruit des mouvements révolutionnaires constatés en Afrique noire francophone et ailleurs, après la chute du mur de Berlin. L'analyse du contexte politique ayant donné naissance à cette constitution me permet de détecter deux pathologies fondamentales : le revanchisme et la mésintelligence.

On se souvient que contrairement à ce qui est souvent avancé, l'amorce institutionnelle de l'Etat de droit au Togo avait commencé avant 1990, avec la création de la Commission des droits de l'homme en 1987, puis la mise en place de la Commission constitutionnelle des 109, qui, avait élaboré un nouveau projet de Constitution aux allures plus démocratiques que la constitution de la IIIème République. D'autres mesures notamment l'amnistie générale et la Charte des partis politiques avaient été prises pour accompagner le mouvement de démocratisation de l'Etat.
Mais, par suivisme, ou par effet de mode, le reflexe « Pavlovien » du passage par une Conférence nationale l'a emporté, comme la seule modalité de démocratisation

des institutions du Togo, après des crises et des violences politiques. Afin de canaliser cette Conférence, devenue irréversible pour la paix sociale et politique, la Commission paritaire Opposition-Gouvernement a préparé les travaux de ces assises, qui sont contenus dans les accords du 12 juin 1991. Un ordre du jour en deux points avait été bien défini : un débat général visant à fixer les grands principes de gouvernance de la société politique, puis, aux termes des travaux, la mise en place d'un Gouvernement d'union nationale en vue des élections transparentes.

Dans son discours d'ouverture à cette conférence, le 8 juillet 1991, le Général Gnassingbé Eyadéma avançait : « Comme vous le savez, aucune œuvre humaine, n'est parfaite. Les initiatives, les programmes et les réalisations, quelle que soit leur portée, sont toujours perfectibles… Le moment est venu de tourner ces pages sombres qui ont malheureusement attisé la haine tribale et régionaliste, déchiré le tissu social, entraîné des pertes de vies humaines, causé des dégâts matériels importants et occasionné une désorganisation de l'économie…Je voudrais donc que cette rencontre soit l'occasion d'une véritable réconciliation nationale entre tous les fils du Togo, qu'ils soient originaires du nord, du sud, de l'est, ou de l'ouest et que ces assises permettent aux uns et aux autres de prendre conscience du véritable enjeu du renouveau démocratique en cette fin de siècle, où le développement économique reste la clef de voûte du bonheur des peuples ». Face à ce discours, certes politique et certainement de circonstance, qui mettait l'accent sur la réconciliation, le développement économique, l'oubli du passé tumultueux du Togo, et la nécessité de projection dans l'avenir, les délégués de la Conférence, le même jour, dénonçait l'accord du 12 juin, qui n'engagerait que ceux qui l'avaient signé et non ceux qui siègent maintenant.

En dénonçant donc ce contrat de confiance, l'on venait de troubler le contexte de loyauté politique, de sincérité politique qui sont pourtant, me semble-t-il, essentiels dans la construction d'un pacte social, c'est-à-dire la constitution. L'exemple du Bénin me conforte dans cette position, puisque dans ce pays, l'opposition a maintenu le Président Matthieu Kérékou dans ce pacte de confiance, scellé par la présence paternelle du Prélat, Mgr. Isidore De Souza, et surtout avec une armée qui avait été associée à ce jeu et qui avait compris les enjeux du moment. Ce qui a donc réussi au-delà du Mono a échoué en deçà.
Déviée de sa trajectoire initiale, la Conférence nationale souveraine qui devrait fixer le cadre de l'Etat, s'était plutôt dirigée vers en une sorte de tribunal révolutionnaire où étaient convoqués, le Chef de l'Etat, le RPT, l'Armée, dans une sorte de procès du régime ; alors que, en France par exemple, au plus fort de la révolution française, c'est l'Assemblée constituante, qui, à un moment, a servi d'asile et de refuge au Roi et à sa famille, poursuivis par le peuple, le temps de leur différer le supplice de la guillotine.

Les institutions de l'époque mises en place pour assurer la transition et proposer une nouvelle constitution n'ont pas travaillé dans la sérénité, mais dans un contexte de violences, de conflits et de crises permanentes. En témoignent l'attaque de la primature, les violences à caractère ethnique dans certaines localités, les divergences au sein de l'opposition elle-même sur la question de la candidature à l'élection présidentielle. Comment pourrait-on dans ces circonstances d'absence de consensus doter l'Etat d'une constitution ?

Conformément à l'Acte n° 13 des Recommandations de la Conférence nationale souveraine, une Commission constitutionnelle composée essentiellement de juristes fut mise en place le 14 octobre 1991, en charge de proposer un Avant avant-projet de constitution, dans un délai de 04 mois.
Juridiquement, on peut constituer dans l'urgence. Il suffit d'agencer les articles les uns aux côtés des autres pour véhiculer une idée de droit. Mais, la constitution politique ou sociale au sens de Georges Burdeau est une œuvre qui nécessite des préalables, notamment l'acceptation par tous de la nouvelle idée de droit. La constitution en science politique est en effet, l'âme et l'esprit du corps politique. Existait-il un consensus politique sur cette idée de droit, ou est-elle traversée par un dissensus ?

On a souvent cité le secours de la Commission mixte paritaire de juillet 1992, qui remit en scelle le Chef de l'Etat dans la transition, et sur la possibilité de sa candidature à l'élection présidentielle. La naissance de la constitution de 1992 s'est donc politiquement jouée sur la question du statut du Chef de l'Etat et de la possibilité pour lui de se présenter aux prochaines élections et non sur un consensus politique sur la gouvernance en générale, même si c'étaient les préoccupations de l'heure. En effet, conformément à l'article 61 de l'Acte 7 de la Conférence, « Les membres de l'Exécutif de la période de transition, garants du déroulement impartial de toutes les élections, ne peuvent être candidats aux élections présidentielles suivant immédiatement la période de transition ».

Le sort de la IVème République a été scellé par le consensus sur la candidature du Général Gnassingbé Eyadéma à l'élection présidentielle. Ne sommes-nous pas dans le même schéma aujourd'hui, où l'on semble se saisir d'une taxie constitutionnelle sur le statut du Chef de l'Etat en ignorant toutes les grandes réformes politiques, sociales, économiques à faire rentrer dans le débat du réformisme constitutionnel au Togo ? C'est la raison pour laquelle, je ne suis pas convaincu par l'argument des réformes urgentes ou immédiates, car l'urgence, la précipitation dans le contexte togolais est la pire recette pour le réformisme constitutionnel.

(Suite dans la prochaine parution)

RAPPORT 2017 DE LA CNUCED SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS :
« l'accès à l'énergie comme vecteur de transformation »

Patrick SANGA
(Stagiaire)

Le 22 novembre dernier, a été rendu public le Rapport 2017 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) sur les Pays les Moins Avancés (PMA). La salle de conférence du ministère des Infrastructures et des Transports a servi de cadre pour la conférence.

« L'accès à l'énergie comme vecteur de transformation » tel est le titre du rapport de cette année. Les PMA sont une catégorie de pays créée en 1971 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) regroupant les pays les moins développés socio-économiquement de la planète. Le Togo en fait partie de par les indicateurs socio-économiques de mesure pris en compte.

Chaque année, la CNUCED publie son rapport sur les PMA pour analyser les problèmes de développement économique de ce groupe de pays, proposer des lignes directrices à suivre et contribuer à l'érection de politiques publiques viables visant à promouvoir les secteurs clés en vue d'un réel développement socio-économique de ces pays.

Au cours de la conférence de présentation du rapport, Mme Bineswaree BOLAKY, experte de la CNUCED venue exprès de Genève pour cette cérémonie, est revenue sur l'état des PMA en matière d'accès à l'énergie. 62% des personnes vivant dans les PMA n'ont pas accès à l'électricité par rapport à seulement 10% dans les autres pays en développent. Pire encore, plus de 82 personnes sur 100 vivant en zone rurale dans les PMA n'ont pas accès à l'électricité. Alors que l'énergie est source de développement humain et de toutes les activités économiques que ce soit l'agriculture, l'industrie ou l'artisanat, ce faible accès a des impacts négatifs sur les efforts de développement dans les PMA.

Comment inverser cette situation ? L'experte à travers sa présentation recommande de revoir les capacités de production d'électricité. En effet, selon les chiffres officiels de l'ONU, la capacité de production d'électricité par personne dans les PMA est 1/12è de celle des autres pays en développement et 1/50è des pays développés. Même si elle reconnait que les autorités togolaises font des efforts pour faciliter l'accès à l'électricité par des politiques d'accompagnement, la capacité actuelle du pays qui est d'environ 170 mégawatts est nettement en dessous des 300 nécessaires d'ici 2020.

LEGENDE

Là encore, pour corriger le tir, le rapport de la CNUCED recommande de se tourner plus vers les énergies alternatives renouvelables comme le solaire et l'éolienne. Ainsi, avec la multiplicité des sources et leur rapprochement des lieux de consommation comme c'est le cas des centrales solaires, l'investissement dans les infrastructures d'énergie qui est jusqu'ici non soutenable dans les zones rurales à cause de la répartition des habitats trouvera une solution pérenne.

Dans les PMA, 66% de l'énergie est consommée par les ménages alors que pour un développement soutenu c'est le secteur de la production qui doit être le plus servi. Pour passer d'une énergie de la consommation à celle de la production, le rapport recommande à travers quatre principaux messages les axes primordiaux à suivre. En premier il urge de renforcer les systèmes d'électricité dans les PMA, en deuxième aborder la gouvernance et le financement du secteur électrique, ensuite intégrer l'énergie dans les stratégies de développement et en dernier mobiliser la coopération internationale.

À l'issue de la présentation du rapport, le représentant du ministre des mines de l'énergie après avoir présenté les efforts du gouvernement dans le secteur, a brièvement abordé la politique nationale énergétique en élaboration. L'expert n'a pas manqué de remercier l'instance mondiale pour l'accompagnement réservé aux PMA notamment à notre pays et promis de considérer les recommandations du rapport pour une amélioration de la situation de l'accès à l'énergie dans notre pays.

FINANCES :
Fonds GARI s'implante bientôt à Lomé

Albert AGBEKO

Né il y a deux décennies à Lomé, le Fonds de garantie des investissements privés (GARI) retournera bientôt dans la capitale togolaise par l'implantation de son siège. L'institution bancaire se donne 18 mois pour sortir sous terre le bâtiment dont la pose de la première pierre a été effectuée ce 17 Novembre par le chef du gouvernement togolais M. Selom Komi Klassou.

Situé dans le quartier GTA, le nouveau quartier administratif et diplomatique de Lomé, le nouveau siège social donnera plus de visibilité et augmentera les performances de l'institution bancaire dans cette partie du continent.

Le ministre Sani Yaya de l'économie et des finances, s'est réjoui du choix de Lomé pour abriter ce siège et a marqué la disponibilité du gouvernement togolais à accompagner le Fonds car a-t-il souligné « cette initiative rejoint la politique du gouvernement de booster davantage les PME, moteur de la croissance au plan national ».

Pour Felix Bikpo, président directeur général du Fonds Africain de Garantie et président du conseil d'administration du Fonds GARI, l'Afrique a besoin de soutenir les petites et moyennes entreprises. Et le Fonds GARI se veut un cadre privilégié pour permettre l'émergence des PME en Afrique, a-t-il indiqué en soulignant que la croissance des économies africaines repose en grande partie sur l'émergence des PME.

Crée en 1994, le Fonds GARI est un établissement financier international spécialisé dans la garantie de crédits à moyen et long terme et dans la garantie d'opérations de levée de ressources.

Pose de la première pierre par le PM Selom Komi Klassou

Il ambitionne de faciliter l'accès des entreprises privées de la région aux financements, par le partage, avec les établissements de crédit, des risques liés à ces opérations. Le fonds GARI a essentiellement pour mission d'accompagner les institutions financières qui fournissent des aides aux PME/PMI, moteur de croissance et de création d'emplois dans toutes les économies.

Le Fonds a réussi à assurer les PME/PMI pour près de 180 milliards de Fcfa de garantie.

Cela a permis d'émettre 380 milliards et de mobiliser 1.100 milliards qui ont été injectés dans les économies de la sous-région, dans de petites, moyennes et grandes entreprises.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations
Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07
Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

ALERTE

Le formol dans nos plats

Marc ABOFLAN

Une pratique malsaine se développe de plus en plus au Togo. Elle consiste pour les revendeurs d'aliments et autres denrées comestibles, à remplacer le sucre par du formol, composé chimique toxique. Au détriment dans la santé des consommateurs et dans le silence coupable des autorités et des associations de consommateurs.

Pour sucrer certains aliments notamment les jus de fruit, les amuse-gueule, le pain, les gâteaux, la bouillie et autres boissons diverses et aliments sucrés, les revendeuses préfèrent utiliser le formol qu'ils disent plus sucré au détriment du sucre ordinaire, le saccharose.

L'on retrouve le formol utilisé en cuisine donc dans les marchés et chez des revendeurs au détail sous forme de petits grains, vendues à partir de 100FCFA. « Ca coûte beaucoup moins cher que le sucre normal mais est beaucoup plus efficace », nous confie sous anonymat, une revendeuse de jus dans une école primaire, confirmant ainsi la vision mercantiliste derrière la pratique arguant que les consommateurs veulent toujours plus de sucre.

Certaines affirment à un canard local qu'elles le font pour attirer la clientèle. « J'utilise le formol pour avoir beaucoup de clients. Lorsque le bissap est bien sucré les clients aiment cela, ils en raffolent », explique une vendeuse de bissap. Ailleurs, le formol est utilisé pour d'autres arguments. On parle notamment du coût élevé du sucre. « Le sucre est trop cher. Si je vends des gâteaux, je ne gagne pas grand-chose. Mais quand j'utilise le formol, le bénéfice est important », avoue une vendeuse de gâteaux.

Bouteilles de jus

Selon un spécialiste en hygiène alimentaire, les poulets et croupions qui nous viennent de l'étranger sont injectés du formol. Ce produit est utilisé pour plusieurs raisons. Premièrement, pour que les vivres frais gardent le même volume au départ de l'importation et aussi pour que les poulets résistent longtemps avant leur décomposition, même s'ils n'ont pas été vendu à temps.

Ce produit qui sert à embaumer les corps humains dans les morgues est utilisé aussi abusivement pour gonfler, mieux, augmenter le volume ou le poids des surgelés importés de l'étranger. Selon un chimiste, la forme du composé utilisé à la morgue est légèrement différente de celle utilisé en cuisine.

SUBSTANCE CANCERIGENE

Le formol est un composé organique de la famille des aldéhydes, de formule chimique CH2O, également appelé méthanal ou formaldéhyde ou aldéhyde formique. Il est communément employé pour la conservation des tissus animaux ou végétaux et à ce titre employé pour la taxidermie.
On le retrouve dans les mousses d'isolation, les panneaux d'agglomération, certains shampooings, certaines peintures et certains emballages alimentaires, la colle à moquette, les vêtements nettoyés à sec et la fumée de cigarette. C'est dire que dans la réalité, cet composé n'a rien a faire dans la cuisine.

« L'utilisation du formol affecte au plus haut point la santé des populations » explique un spécialiste en hygiène alimentaire. L'inhalation ou l'ingestion peuvent causer de graves troubles et être mortels. L'inhalation cause maux de tête, nausées, vomissement, irritation des voies respiratoires. L'ingestion peut causer des brûlures des voies digestives et rendre aveugle. Des études scientifiques indiquent qu'il existe des dangers liés à la pénétration du produit dans l'appareil digestif. Selon Dr Koudoha Martin, les solutions de formaldéhyde sont toxiques si elles sont ingérées, c'est-à-dire avalées.

L'ingestion de formol par accident ou dans des cas de suicide ou d'homicide, cause des brûlures par corrosion à la bouche, à la gorge et au tube digestif, ainsi que des vomissements de tissu et de sang. Une fois ingéré, le formaldéhyde est rapidement converti en acide formique, lequel peut causer une acidose métabolique, de même que les lésions au foie et aux reins entrainant une jaunisse (hépatite) et le gonflement des tissus de l'organisme. Dans des cas graves, il peut y avoir des troubles, une dépression du système nerveux central et le décès.
C'est une substance cancérigène. Sa manipulation dans certaines conditions nécessite des protections adéquates : blouse, gants, lunettes de protection et hotte ventilée.
Mais au Togo, ce produit continue d'être présent dans les aliments servi à chaque coin de rue, dans le silence total et absolue des autorités de la santé et des associations de consommateurs, beaucoup plus prompte et loquaces, sur des questions plus soft.

Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- **PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#**

2- **PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#**

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Quels traitements pour les enfants dyslexiques ?

Albert AGBEKO

Définit comme un trouble spécifique des apprentissages, la dyslexie touche l'acquisition du langage écrit qui se caractérisée par de grandes difficultés dans l'acquisition et l'automatisation des mécanismes nécessaires à la maitrise de l'écrit (lecture, écriture, orthographe…). En dehors des difficultés d'apprentissage de la lecture qu'elle entraîne, la dyslexie peut, dans les cas les plus sévères, engendrer une inadaptation sociale, voire un trouble anxieux. Elle est un important facteur d'échec scolaire chez le jeune enfant. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle touche 3 fois plus de garçons que les filles et entre 8 à 10% des enfants.

La dyslexie appartient à la grande famille des troubles spécifiques des apprentissages. Ce trouble de l'attention affecte exclusivement le langage écrit. Elle est un dysfonctionnement cérébral ou psychique ayant des répercussions sur l'écriture et le langage, et conduisant à une inversion des données. Elle touche plus facilement les garçons que les filles. Ce sont davantage les gauchers les plus touchés. Trouble du développement du langage écrit, la dyslexie touche les enfants dont l'activité intellectuelle est normale. Ces enfants présentent des difficultés dans l'acquisition de la lecture, et de l'écriture. Les enfants souffrant d'une dyslexie doivent recevoir un accompagnement et un enseignement spécialisé, visant à la correction des troubles et qui sera d'autant plus efficace, si elle est diagnostiquée rapidement.

Selon Mme Idrissou Délali, spécialiste de la dyslexie et responsable de Arcadia dyslexia Afrique (ADA), les recherches ont contribué à une meilleure compréhension et à l'assainissement de la dyslexie. Ces dernières ont, en outre, permis de distinguer trois grandes formes de dyslexie. La dyslexie phonologique, ou dysphonétique, est la plus fréquemment observée.

Elle se manifeste par une difficulté du sujet à effectuer une correspondance entre le graphème et le phonème. On parle d'un dysfonctionnement au niveau de la voie d'assemblage. La dyslexie de surface, également appelée dyslexie dyséidétique, se caractérise par une difficulté à stocker l'image d'un mot dans le lexique interne. On parle d'un dysfonctionnement au niveau de la voie d'adressage. La dyslexie mixte présente un dysfonctionnement de la voie d'assemblage et de la voie d'adressage.

SYMPTOMES

La dyslexie n'a pas d'âge, ni de classe sociale, ni de race, toute personne peut l'avoir. Les caractéristiques les plus marquantes sont notamment des confusions sonores et visuelles entre les lettres dont les graphies s'avoisinent et qui sont symétriques par rapport à un axe vertical ou même horizontal et des inversions dans les syllabes telles que pestacle pour spectacle. La dyslexie est un handicap sérieux pour l'acquisition de la lecture, l'enfant dyslexique ne parvient plus à segmenter correctement le langage. L'enfant se retrouve littéralement désorienté parmi une nébuleuse de sons et de signes, et perdu dans les règles de la grammaire. Perdu dans l'espace et le temps, l'enfant dyslexique confond aussi bien le haut avec le bas, la gauche avec la droite. Des difficultés dans la concentration et dans la mémorisation apparaissent. L'enfant fait des fautes sur des mots d'usage courant, autrement dit, il s'agit d'ajouter ou omettre des lettres aux mots. L'enfant fait preuve d'un manque de rapidité dans toutes les taches et souffre de difficulté d'organisation personnelle (cartable, trousse...), des difficultés pour compter de 2 en 2 par exemple ou des

difficultés dans le système numérique. On constate une incommodité à composer les nombres.
Cela se traduit souvent par un rejet de la scolarité, qui augmente avec les années dû aux échecs répétés et un sentiment de lassitude : décalage entre le rythme, la pensée et l'impulsion, l'enfant décroche et s'exile dans sa rêverie. L'enfant constate les petits détails avant de voir l'important.

REEDUCATION

Il est impératif de repérer dès la maternelle, l'enfant dyslexique. Un enfant dyslexique mal pris en charge, peut altérer très sérieusement son avenir. Non reconnu dans ses difficultés, celui-ci peut développer des troubles du comportement (turbulents, insupportables ou au contraires passifs). L'enfant à conscience de ses capacités intellectuelles mais il échoue dans l'assimilation. L'échec est le résultat d'un décalage. La rééducation doit se faire avec l'aide d'une orthophoniste, d'un pédagogue ou un psychothérapeute. « L'action des parents reste primordiale dans cette rééducation; aide à la scolarité, soutien affectif et psychologique. Il est conseillé d'assister l'orthophoniste, en faisant les exercices préconisés par ce dernier », souligne Mme Idrissou.

CAUSES

Depuis plusieurs années les recherches se sont multipliées pour comprendre l'origine de la dyslexie. Pour certains chercheurs, l'origine de la dyslexie remonterait aux toutes premières étapes de l'acquisition du langage. D'autres études ont montré que 62% des enfants dyslexiques avaient des antécédents familiaux de dyslexie.

Malgré une telle divergence, tous les spécialistes sont d'accord sur un point; la dyslexie n'est aucunement la conséquence d'une déficience intellectuelle, ni même le résultat d'une mauvaise méthode de lecture.

DIAGNOSTIC

Elle est diagnostiquée lors de tests mettant en évidence une lenteur de la lecture, une grande difficulté d'assemblage des syllabes pour former le mot, des confusions des lettres, des problèmes d'articulations. Le diagnostic de dyslexie n'est posé qu'après constat de ces troubles associés à un retard significatif de l'apprentissage. Elle peut être améliorée par une prise en charge orthophonique.
Il est indispensable de détecter la dyslexie assez tôt, car elle est responsable d'un nombre élevé d'échecs scolaires. Des tests psychologiques sont nécessaires pour écarter les troubles psychiatriques, relationnels ou affectifs comme il est nécessaire d'éliminer les troubles ophtalmologiques. L'orthophoniste procède à différents tests pour détecter la nature de la dyslexie.
« Le diagnostic psychologique se concentre sur l'aspect général de la personne alors que l'orthophoniste se concentre sur le pourquoi la personne n'arrive pas utiliser ses aptitudes cognitives pour lire, et comprendre les mots », souligne Mme Idrissou.

TRAITEMENT

L'individu atteint de dyslexie ou de dysorthographie, peut voir une amélioration via des séances de rééducation orthophonique.
La détection précoce de la dyslexie est essentielle, dans la mesure où ce trouble est impliqué dans un pourcentage élevé d'échecs scolaires. Les enfants dyslexiques doivent bénéficier d'un accompagnement et d'un enseignement spécialisés. La rééducation s'effectue avec l'aide d'un orthophoniste, d'un pédagogue ou d'un psychothérapeute. « Si votre enfant souffre de dyslexie, votre action à ses côtés est déterminante : outre le soutien affectif et psychologique que vous lui apportez, vous assistez l'orthophoniste pendant la rééducation, au travers d'exercices préconisés par ce dernier », conseille notre interlocuteur.

LES ACTIONS DE ARCADIA DYSLEXIA AFRIQUE (ADA)

Delali Idrissou, une professeure britannique originaire du Togo a créée en 2016 Arcadia dyslexia Afrique (ADA). Elle est dyslexique elle-même et une spécialiste de la dyslexie. Par conséquent, elle a une plus grande perspicacité dans la lutte contre la dyslexie et elle est passionnée de donner de l'espoir aux personnes ayant la condition. Formée par l'une des pionnières britanniques dans la lutte contre la dyslexie, Beve Hornsby, le souhait de Delali est de reproduire le succès accompli par Beve concernant la dyslexie dans l'ensemble de l'Afrique.
ADA, tout d'abord, a l'intention d'instaurer une meilleure acceptation et éducation de la dyslexie dans ses régions ciblées et ensuite d'étendre sur le reste du continent. La dyslexie et les troubles d'apprentissage sont encore mal compris et stigmatisés et Afrique.

Aujourd'hui, le constat est qu'il n'y a aucun service de formation de la dyslexie au Togo et plus globalement en Afrique de l'ouest. « Donc, nous avons créé un programme unique jumelant la spécialisation en dyslexie et l'expertise dans la thérapie cognitive et comportementale permettant aux diplômés de notre programme d'être en mesure de régler les problèmes psychologiques dont souffrent souvent les personnes dyslexiques » déclare-t-elle avant de poursuivre « avoir des spécialistes de dyslexie adéquatement formés aidera, non seulement à apporter un soutien efficace aux personnes dyslexiques, mais permettra aussi à l'Afrique de prendre part aux discussions mondiales à propos de la dyslexie ».

Par ailleurs, il n'y a pas d'outils de diagnostique et de dépistage de la dyslexie particuliers au contexte africain à nos jours dans les pays cibles. A cet effet, ADA a créé l' Arcadia dyslexia screener spécifique aux africains. En outre, nous avons créé un programme de remédiation de la dyslexie. L'Arcadia dyslexia-Programme de correction est un programme complet multi-sensoriel qui met aussi accent sur le développement personnel des personnes dyslexiques.
Un autre aspect de notre travail est la création de groupes de support nationaux de la dyslexie au cours des années dans nos régions cibles. L'association travaille également sur des données statistiques concernant la dyslexie en Afrique.

L'AVICULTURE AU TOGO :
La relance d'un secteur prometteur

Marc ABOFLAN

Pour atteindre son objectif d'assurer la sécurité alimentaire intégrale dans le pays, le gouvernement togolais compte sur l'essor de la production avicole. Même si les importations de volailles sont importantes et en constante progression (9191 tonnes en 2012), une filière locale commence par émerger et peut, si elle bénéficie de l'appui nécessaire, contrebalancer la donne.

Le Togo est un pays essentiellement rural et agricole, 70% de ses près de 8 millions d'habitants vivent de l'agriculture. Durant les 5 dernières années, les productions agricoles représentent 38 pour cent du PIB et les productions animales (principalement la volaille et les petits ruminants) contribuent pour 26 pour cent à la formation de ce PIB agricole.
Au Togo, l'aviculture tient une place prépondérante en termes de production de protéines animales mais également pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Face aux incertitudes des revenus des cultures de rente et notamment celle du coton, le petit élevage représente le porte-monnaie du paysan, lui permettant de subvenir aux besoins urgents (santé, éducation, savon, pétrole…) tout en fournissant un apport protéinique peu coûteux à la famille.
L'évaluation des productions animales et des filières est cependant difficile car les statistiques sont rares et peu fiables.

UN SECTEUR EN CROISSANCE

Depuis quelques décennies, plusieurs facteurs ont favorisé le développement de l'aviculture aussi bien villageoise que commerciale: croissance démographique, urbanisation, changements des habitudes alimentaires, mise en place de programmes d'assistance.

L'aviculture villageoise togolaise a connu un remarquable développement depuis une vingtaine d'années grâce aux nombreux programmes d'assistance technique dont les paysans ont été bénéficiaires. Même si la majorité des paysans togolais pratiquent cet élevage de façon familiale, les acquis de ces programmes permettent de voir aujourd'hui l'émergence réelle d'une catégorie d'éleveurs irréversiblement adeptes de pratiques familiales améliorées (vaccination, logement, alimentation améliorée…).

L'aviculture commerciale est essentiellement tournée vers la production des œufs de consommation, malgré un environnement concurrentiel important dans un contexte socio-économique difficile. Les fermes commerciales sont principalement situées en région Maritime. Cependant les opérateurs privés des régions Centrale et Kara commencent par s'intéresser à cette activité.
Les autres productions sont très marginales et s'adressent à une clientèle très ciblée.

UN DEVELOPPEMENT MENACÉ

Au cours des dernières décennies, divers facteurs ont eu un impact négatif sur le développement de la filière notamment l'érosion du pouvoir d'achat des populations, la concurrence des produits importés, l'apparition de l'IAHP (grippe aviaire), et l'enchérissement du prix des céréales.

L'aviculture commerciale est très dépendante des intrants pour la plupart importés, les tarifs douaniers n'étant pas préférentiels, les prix des intrants sont répercutés sur les coûts de production. Malgré des performances zootechniques convenables, l'aviculture togolaise actuelle a perdu sa compétitivité des années 80, notamment pour la production de poulet de chair.
En ce qui concerne les importations, la concurrence des viandes d'origine européenne reste importante. Actuellement, le pays ne peut totalement se passer d'importations en raison de l'insuffisance de sa production nationale.

Des poussins

UNE FILIERE FRAGILE

Le pays dispose à ce jour de quatre (04) unités de production de poussins, mais les productions ne couvrent pas les besoins des aviculteurs et ceux-ci sont toujours dépendants de poussins importés ainsi que la grande partie des ingrédients pour les provendes.
Les organisations professionnelles sont peu nombreuses: dans le domaine avicole elles se résument à l'Association Nationale des Producteurs Avicoles du Togo (ANPAT). Le secteur privé semble être celui par lequel le développement de la filière serait assuré.

La crise de la grippe aviaire en 2007 et 2008 a quelque peu désorganisé la filière avicole togolaise. Cependant grâce au projet « Assistance au gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène (OSRO/TOG/801/EC) » la maladie a été efficacement contrôlée.

La baisse des résultats économiques est également due à la non maitrise des coûts des intrants et à la forte concurrence des produits avicoles importés.
Par ailleurs l'inexistence d'un système national de statistiques sur la filière rend impossible la quantification de la variation de la production entre deux périodes.

DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Le développement du secteur commercial dépendra de sa capacité à rester compétitif en produisant sur place les poussins d'un jour, en réussissant à maîtriser le coût de l'aliment et en assurant la formation des producteurs.
Les conclusions d'une mission réalisée par la Direction des Etudes et de la Planification, du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP/DEP, 2004) recommandent l'installation au Togo: d'unité(s) de production de poussins d'un jour; d'unité(s) de fabrication d'aliments; d'abattoir(s) frigorifique(s); de laboratoire de diagnostic de maladies aviaires.

Pourtant encore de nos jours, la filière avicole continue de faire face à d'énormes difficultés qui freinent son développement. En plus des recommandations ci-dessus, des études notamment ceux de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) recommandent également pour l'amélioration de la production avicole, notamment la production des œufs de consommation et de poulets de chair, la mise en place une politique d'exonération progressive des taxes sur les intrants, notamment les poussins d'un jour, les œufs à couver, les ingrédients alimentaires, les produits vétérinaires, les matériels d'élevage……; l'Elaboration d'un cadre légal pour l'aviculture togolaise conformément aux réalités locales; la réduction progressive de l'importation des produits et abats de volailles et/ou la taxation de façon sélective afin de dégager des ressources qui seront consacrées à résoudre les difficultés de l'aviculture commerciale.

En ce qui concerne l'aviculture villageoise, les efforts consentis par le Gouvernement et les partenaires au développement depuis une vingtaine d'années ont abouti à un réel savoir faire du producteur au vulgarisateur. Les résultats obtenus dans le cadre de ces programmes permettent aujourd'hui à des milliers de familles d'augmenter à la fois leurs revenus et leur consommation en protéines animales. Il s'agit maintenant d'étendre ces résultats à un plus grand nombre de paysans.
La menace de la grippe aviaire a suscité diverses mesures de la part des autorités togolaises. Celles-ci ont été élaborées dans le cadre des recommandations internationales et ont été concrétisé par le projet « Assistance au gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène » exécuté de décembre 2008 à novembre 2011.

L'absence de plus d'informations fiables sur le cheptel, les exploitations et leur localisation ainsi que celles relatives aux données économiques sur la filière ne permettent pas l'élaboration d'une vision à moyen/long terme.

Pour pallier à cette absence il est impérieux de mettre en place un système permanent de collecte et de traitement de données socio-économiques sur l'aviculture au Togo. Ce système pourra être localisé à la Direction de l'Elevage avec des antennes dans tous les services régionaux.
Ce système visera en priorité, le conseil en gestion aux aviculteurs, l'information aux acteurs de la filière et plus particulièrement les membres de l'ANPAT.

AVICULTURE AU TOGO

Etat des lieux d'une filière d'avenir
Produire en quantité suffisante des protéines animales pour toute la population togolaise, tel est l'objectif de la filière avicole qui doit faire face à la concurrence de la volaille importée.

Le secteur de l'aviculture continue à se développer et à s'industrialiser dans de nombreuses régions du monde.

(Suite à la page 9)

L'AVICULTURE AU TOGO :

(Suite de la page 8)

La croissance de la population humaine, un plus grand pouvoir d'achat et l'urbanisation ont été de puissants moteurs favorisant cette croissance.

Les progrès réalisés ont permis d'obtenir des volailles qui répondent aux buts spécifiques et qui sont de plus en plus productifs, mais qui ont besoin d'être gérés par des spécialistes.

Cette évolution a conduit l'industrie avicole et l'industrie des aliments pour volailles à croître rapidement en taille, à se concentrer à proximité des sources d'intrants ou des marchés finaux, et à opter pour une intégration verticale.

Cette réforme structurelle se manifeste notamment par l'évolution de l'agriculture contractuelle dans l'élevage des poulets de chair, qui permet aux éleveurs avec des unités de taille moyenne d'accéder à une technologie de pointe avec un investissement initial relativement bas.

Une division claire s'établit entre les systèmes de production industrialisés de grande et moyenne taille alimentant les chaînes de commercialisation intégrées et les systèmes de production extensifs générateurs de petits revenus à l'échelle familiale et approvisionnant les marchés locaux ou de niche. Ce dernier agit comme un filet de sécurité en tant que moyen d'existence, et fait souvent partie d'un portefeuille diversifié de sources de revenus.

Les systèmes extensifs d'aviculture à petite échelle en milieu rural continuent à jouer un rôle crucial dans le maintien de moyens d'existence dans les pays en développement, dans l'approvisionnement en produits avicoles des zones rurales, périurbaines et urbaines, et représentent un soutien important pour les femmes agricultrices. Tant que la pauvreté existera en zone rurale, la production de volaille à petite échelle continuera d'offrir des opportunités en termes de génération de revenus et de nutrition de qualité pour la population humaine.

UN MARCHE PROMETTEUR

Les espèces aviaires exploitées sont essentiellement les poulets, les pintades, les canards, les pigeons, les dindons. Les résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA) de 2012 donnent les proportions de 82,81%, 10,35%, 3,62%, 1,96%, 0,27% respectivement pour les poulets, les pintades, les canards et oies, les pigeons et les dindons.

Toutefois, ces proportions (qui prennent en compte à la fois les systèmes de volailles en élevage amélioré commercial et élevage traditionnel) confirment la forte importance numérique des poulets par rapport aux autres espèces avicoles exploitées au Togo.

La demande de viande de volaille est très forte en saison sèche (octobre/novembre à mars/avril selon les années) avec un pic en fin d'année pendant les fêtes. Par contre, cette demande baisse avec l'arrivée des pluies à partir de mai jusqu'en septembre (selon la FAO). La consommation de viande de volaille en milieu rural est importante grâce à la production locale. En ville, la volaille (importée et locale) contribue pour 21% à la fourniture de protéines animales.

Chaque mois, 71%des ménages de Lomé et 31% des ménages des grandes villes consomment de la viande de volaille en y consacrant respectivement 706 et 476 francs CFA. Pour l'œuf ce sont 51% et 22% des ménages qui le consomment en y consacrant 471 et 289 francs CFA respectivement à Lomé et dans les grandes villes.

Une ferme avicole

On constate qu'avec l'urbanisation (également étendue aux villes moyennes situées à l'intérieur du pays) s'est développée une restauration rapide qui propose aisément de la viande de poulet ou de pintade vendue en sauce ou grillée. Il faut à cela ajouter la forte consommation d'œufs durs dans les débits de boisson et d'omelettes dans les « cafétérias » qui proposent des petits déjeuners le long des bords de route.

En ce qui concerne l'importation de viande et abats de volaille, l'étude la plus récente conduite en 2010 montre qu'il «existe au Togo une vingtaine d'importateurs». Les importateurs sont relayés à l'intérieur du pays par des distributeurs disposant des installations de tailles variables.

Ils font du lobbying à travers l'Association des Importateurs de Produits Congelés d'Élevage et de Pêche au Togo qui cherche à peser de plus en plus sur les orientations du gouvernement en matière de politiques d'approvisionnement en protéines d'origine animale en privilégiant la réduction du déficit structurel du pays par une grande dépendance extérieure.

Les pays exportateurs vers le Togo en 2013 étaient en volume, principalement la France (69%), l'Espagne, (13%), l'Allemagne (7%), l'Italie, le Royaume-Uni et le Danemark avec 3% chacun et enfin les Pays-Bas et l'Islande avec 1%. Les importations compensent la production nationale insuffisante pour couvrir les besoins nationaux (taux de couverture de 73 pour cent en 1996 selon la Banque Mondiale).

UNE AVICULTURE ESSENTIELLEMENT FAMILIALE

Le Togo a développé deux types d'aviculture; l'une familiale plus ou moins améliorée s'appuyant sur l'exploitation des races locales relativement métissées, l'autre sur l'exploitation des races importées avec des degrés d'intensification différents. La classification des élevages avicoles selon la typologie FAO montre qu'il n'existe pas au Togo d'élevage de type système 1 en dehors de la ferme de Pya. En effet, ce système intégré correspond généralement aux élevages de parentaux et/ou aux producteurs de poussins.

Cinq (5) fermes produisent des poussins présentement au Togo à partir des œufs à couver ! Les effectifs des élevages commerciaux peuvent être considérés comme appartenant essentiellement aux systèmes 2 et 3. Le système 2 regroupe les « grands producteurs », toutes proportions gardées et ramenées à la dimension de la production avicole togolaise (structures avec plus de 5 000 sujets). Il s'agit d'élevages intensifs commerciaux essentiellement concentrés en région Maritime.

On peut considérer qu'une grande majorité des éleveurs de poules pondeuses font partie du secteur 2. Le système 3 regroupe des éleveurs occasionnels qui ciblent des périodes de fêtes et/ou des promoteurs dont l'activité principale n'est pas l'élevage.

Généralement, les effectifs sont inférieurs à 5 000 sujets et dans la plupart des cas, il s'agit d'élevages de poulets de chair ou de coquelets. Il existe toujours une très grande prédominance des éleveurs familiaux et globalement, la structure de l'aviculture (l'appartenance des élevages aux différents systèmes) n'a pas changé au cours des dernières années.

D'une manière générale, il est très difficile de connaître avec précision le nombre exact de producteurs appartenant aux différents secteurs.

CERSA : objectif autosuffisance de l'Afrique en protéines animales

Pour accélérer le développement de la filière avicole, les pays africains doivent investir dans la recherche et la formation des cadres et techniciens. Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé se révèle l'outil incontournable qui permettra la formation de techniciens, de cadres et experts dans les sciences animales, le renforcement de capacités des techniciens en matière de production avicole afin de développer et d'améliorer la filière dans les pays de la sous-région.

La formation des techniciens/scientifiques/experts au CERSA débouche sur la professionnalisation de la filière avicole et sa durabilité. La consommation de produits à base de volailles dépendra moins de l'importation, et fournira au consommateur des produits de qualité irréprochable.

Soutenu et financé par la Banque Mondiale, La vision du CERSA est de développer et d'améliorer la création de capacités dans le secteur agricole en général et dans l'aviculture en particulier afin de consolider la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest en s'investissant dans la promotion et le développement de la filière avicole à travers la recherche, la formation et le renforcement de la collaboration entre les partenaires.

Pour réaliser sa mission, les objectifs du CERSA s'articulent autour de trois grands points à savoir : développer et améliorer la qualité des produits à base de volaille, renforcer le développement de la filière avicole en Afrique et développer un programme régional de formation et de recherche en master et doctorat dans les sciences aviaires.

24 mois de prison pour deux trafiquants de peaux de pythons royaux

Albert AGBEKO

La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a condamné, mercredi 15 novembre 2017, ADAMOU Mohamed et KOLEGAIN Ablam à 24 mois de prison dont 14 avec sursis, et à payer une amende d'un million de FCFA chacun pour commerce illégal de peaux de pythons royaux, espèce protégée. A titre de dommages et intérêts, ils ont été aussi condamnés chacun à payer une somme de 2 (deux) millions de FCFA, à la partie civile qui est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Ce type d'action juridique cadre parfaitement avec la vision de collaboration entre le MERF et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains.

ADAMOU Mohamed et KOLEGAIN Ablam, deux trafiquants de nationalité togolaise ont été arrêtés en flagrant délit, le 19 avril 2017 à l'Hôtel Excellence sis au quartier Tokoin-Trésor à Lomé, par les éléments de l'Office Central de Répression contre le Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), alors qu'ils s'apprêtaient à livrer à un individu sans d'autres précisions d'identité, 782 peaux fraîches de pythons royaux d'un poids total de deux cent dix-neuf virgule trente-six (219,36) kilogrammes.

Une perquisition effectuée à leurs domiciles par les agents de l'OCRTIDB a permis de saisir chez le sieur ADAMOU Mohamed, une peau fraiche de python de séba.

Les présumés reconnus coupables des faits, appartiennent à des réseaux de dealers avérés dans ce commerce illégal d'espèces protégées.

La détention, la circulation et la vente des espèces protégées sont interdites par l'article 62 alinéas 1 et 2 de la Loi sur l'environnement : «Les espèces animales et végétales endémiques, rares ou menacées d'extinction ainsi que leurs milieux naturels font l'objet d'une protection renforcée. L'exploitation, la commercialisation et l'exportation de ces espèces animales et végétales protégées sont réglementées»

Peau de python royal

Les peines encourues pour cette infraction sont fixées par l'article 761 du nouveau code pénal : «La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (1) à cinq (5) ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1000.000) à cinquante (50) millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code»

Le trafic des espèces fauniques contribue énormément à l'extinction de nombreuses espèces animales mais va bien au-delà de la destruction de la biodiversité. Ses conséquences touchent également la paix, la sécurité ainsi que l'intégrité des Etats et les conditions de vie des populations dans tous les pays de l'Afrique.

C'est la quatrième activité illégale, selon le CITES, la plus importante au monde après le trafic des stupéfiants, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains. Par ailleurs, les espèces sauvages font partie intégrante des préoccupations des hommes et jouent un rôle crucial dans le processus écologique et biologique essentiel à la vie.

Elles jouent également un rôle de premier plan dans le domaine scientifique, notamment dans la mise au point des produits pharmaceutiques, et contribuent à faire prospérer l'économie d'une Nation.

MOOV CONSO :
Remise des lots à 3 nouveaux gagnants

Albert AGBEKO

L'Opérateur de téléphonie Moov continue par faire des heureux gagnants dans le cadre de son jeu dénommé « Moov conso ». Ce lundi 20 Novembre, c'est le grand marché de Hédzranawoé qui a été choisi pour la remise des lots aux gagnants.

Ils sont au total trois cet après midi là à recevoir le prix de la main de Mlle Lila Badjo, Assistante Event et Sponsoring. Il s'agit de PLAOU Papa, Kouegan Kankou et ANKOU Komi Messan, chacun a reçu un bon d'achat d'une valeur de 25000F. « Je suis surpris quand la société Moov m'a appelé pour m'annoncer que je devrais passer retirer un prix. Je ne m'attendais pas à ça(...). J'ai juste reçu les messages qui m'indiquaient de consommer et je l'ai fait et aujourd'hui la chance m'a souri. Avec cette somme à l'approche des fêtes de fin d'année je vais faire des achats, mais je vais continuer par consommer pour tenter ma chance de remporter le gros lot de la villa. Je suis très content de la société Moov et j'encourage les autres abonnés à tenter aussi leur chance », a déclaré Kouégan.

« Nous tenons à féliciter ces heureux gagnants et demandons à la population togolaise de continuer à participer puisque chacun peut être le prochain gagnant. Il suffit de taper le code pour connaitre votre objectif de consommation et du coup vous êtes choisis pour le tirage », a pour sa part confié Lila Badjo.

Dans le cadre de ce jeu plusieurs prix à savoir des chèques, des moulins, des machines foufoumix, des tricycles sont distribués à travers tout le territoire national. Le gros lot, une villa d'une valeur de 20 millions de nos francs sera tirée au sort à la fin de ce mois. Pour jouer, il suffit de vérifier son objectif en faisant *500#, de recharger et consommer.

Mlle Lila Badjo remettant un bon d'achat à un gagnant

OPERATION COCAIR VI :
Les douanes togolaises s'engagent dans la lutte contre les stupéfiants

Marc ABOFLAN

Du 20 au 24 novembre dernier, le Togo a accueilli une formation portant l'opération COCAIR VI, à l'initiative de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Plusieurs acteurs impliqués dans le contrôle des marchandises aux frontières ont planché à Lomé sur les voies et moyens pour barrer la route aux trafics notamment celui de stupéfiants comme la drogue en Afrique et vers l'Afrique.

« La reconnaissance des produits stupéfiants et l'initiation à l'analyse de risque et de ciblage», tel est le thème autour duquel se sont déroulés les travaux de cette formation. Représentant le commissaire général par intérim de l'Office Togolais des Recettes (OTR), le commissaire aux Impôts, Essowovana ADOYI a à l'entame de cette session de formation pour formateurs, rappelé l'urgence de la situation pour le continent africain qui doit plus que jamais redoubler d'efforts.

Cet atelier permet à « la douane, la police ainsi que toutes les institutions intervenant dans la surveillance et la sécurisation de nos frontières maritimes, terrestres et aériennes de renforcer leurs capacités en matière de reconnaissance de produits stupéfiants, leur ciblage et en matière d'analyse de risque », a-t-il lancé en présence des experts du domaine.

L'objectif de cette opération est l'amélioration des contrôles dans les aéroports internationaux d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes et le renforcement de la coopération entre les services en charge de la lutte contre le trafic des stupéfiants à travers la mise en place des systèmes de communication efficaces et sécurisés.

Des représentants des services de douane, de police et des cellules aéroportuaires spécialisées dans la lutte contre les trafics de drogues et stupéfiants illicites, venus de 24 pays d'Afrique, ont pris part à cette session de formation pour l'efficacité de l'opération COCAIR.

Les moyens à adopter pour intercepter les expéditions de cocaïne et autres drogues ; la détection des passagers à risque élevé ; l'identification des organisations criminelles impliquées dans les trafics ; le recueil des informations sur les cas de trafic de cocaïne et autres produits illicites dans la sous-région sont les différents volets abordés au cours de cette formation.

Photo de famille, le commissaire Essowovana ADOYI 4e à gauche

« La douane togolaise attend à la fin de cet atelier à ce que ses agents, surtout ceux qui sont affectés à la lutte contre les stupéfiants, soient en mesure de pouvoir mener à bien cette lutte qui sera organisée au niveau de la sous-région africaine et du Moyen-Orient. Nous attendons à ce que les coordinations soient parfaites entre les différents aéroports africains et des autres régions pour que l'opération porte des fruits », a indiqué M. Essien Atta, Directeur des opérations douanières régionales.

La tenue de cette formation a été rendue possible grâce à la collaboration de l'INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Un tournoi de football pour sensibiliser sur le code de la route

Albert AGBEKO

La route tue énormément au Togo. Preuve pour uniquement le premier semestre de l'année en cours, les services du ministère de la sécurité ont dénombré au total 2559 cas d'accidents causant la mort de 315 personnes et faisant 5245 blessés.

Ces accidents sont la plupart du temps dus à l'incivisme et surtout à la méconnaissance du code de la route. Mais au « Mouvement Johnson & Helena Communication » on veut renverser cette tendance et ceci à traverser des tournois de football à l'endroit des conducteurs de taxi moto sur toute l'étendue du territoire national. L'information a été portée à la connaissance de la presse le mercredi 22 novembre 2017 à Lomé.

Ce tournoi de football qui se déroulera du 02 Décembre 2017 au 02 Mars 2018 soit trois mois a pour but de sensibiliser les conducteurs de taxi moto sur l'importance de l'observation du code de la route et du permis de conduire. A la suite de ce tournoi de foot environ 1000 conducteurs de taxi moto seront outillés au changement de comportement, et ayant reçu leur permis de conduire, seront des points focaux auprès de leurs camarades en les sensibilisant.

«Nous avons constaté que la méconnaissance du code de la route cause beaucoup de dégâts et des accidents dans notre pays. Le constat est que les conducteurs de taxi-motos par excès de vitesse ou par méconnaissance du code de la route, sont les plus concernés à plus de 70% de ces accidents de la route. Et bien ce tournoi a pour but de les sensibiliser », a déclaré le promoteur du tournoi M. Johnson Emmanuel.

Johnson Emmanuel 1er à gauche

Le Mouvement « Johnson & Helena communication » qui a son actif la confection des fanions rouges pour aider et faciliter la traversée de la chaussée, des vignettes de sensibilisation collées sur les pare-brises des véhicules, plaide aussi pour la diminution du prix du permis de conduire de type A pour les motos et du prix de l'assurance moto.

PNUD :

Ateliers de formation des cadres nationaux de la planification sur la théorie du changement

Patrick SANGA
(Stagiaire)

Du 20 au 24 novembre à l'hôtel Novela Star à Avépozo s'est tenu un atelier de formation des cadres nationaux en planification sur la thématique de la théorie du changement organisé par le PNUD. Un second volet de cette formation se déroule du 27 au 1er décembre sur les outils RIA et la priorisation des ODD dans les politiques de développement.

La prise en compte des spécificités locales et l'avis des populations directement concernées dans l'élaboration des programmes et projets de développement améliore leur taux de réussite. Il en va de même pour l'utilité des réalisations ainsi faites pour les populations à la base. Le gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté et les inégalités a adopté et exécute la Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE) depuis 2013. Cette stratégie arrive à terme à la fin de l'année 2017.

Photo de famille

Le gouvernement est actuellement engagé dans l'élaboration d'un Plan national de développement(PND) en vue de définir un nouveau cadre national de référence fixant les priorités nationales pour la période 2018-2022. L'analyse continue de la SCAPE a révélé des insuffisances. Pour ne plus tomber dans les mêmes erreurs, mieux orienter les efforts et se conformer aux engagements pris par notre pays au plan régional et international, il fallait outiller les cadres nationaux responsables de la planification sur la théorie du changement et les outils d'Analyse Rapide Intégrée (RIA en anglais pour Rapid Integrated Assessment). Pour le secrétaire général du ministère de la Planification du développement représentant le ministre à l'ouverture de ces deux ateliers, « les objectifs sont de renforcer les compétences d'un pool de formateurs nationaux sur le processus de planification du développement basée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) ». Il s'agit donc d'améliorer les performances des experts nationaux dans l'élaboration du PND.

Mamadou N'DAW, expert international du PNUD sur les questions de stratégie de développement en poste à Addis-Abeba, principal formateur lors de ces deux ateliers explique sommairement la théorie du changement : « jusqu'ici on procédait à l'élaboration des politiques de développement dans des bureaux des ministères après étude et on les appliquait sur le terrain avec plus ou moins de succès. Avec la théorie du changement, on prend en compte toutes les parties prenantes c'est-à-dire les populations à la base, leurs besoins réels, ce à quoi elles aspirent. La théorie du changement pour faire simple c'est l'articulation de comment mener une initiative politique de programme ou de projet conduisant au changement souhaité». Tirer les leçons des initiatives antérieures, mieux prendre en compte les avis des populations et faire un suivi continu pour modifier les aspects qui doivent l'être. Avec la théorie du changement, la distinction entre les résultats escomptés et les résultats réels est prise en compte selon le formateur.

Mme Issifou Alima, chargée de programme au ministère de la Planification du développement, une des participants à cette formation s'est estimée heureuse et a dit attendre beaucoup des deux ateliers pour l'amélioration du travail de planification. « L'application de la théorie du changement à laquelle nous sommes formés va nous amener à corriger un certain nombre de choses, à mieux prendre en compte les réalités des populations dans l'élaboration des politiques de développement ». Les cadres nationaux avec ces deux formations sont bien partis pour mieux penser les futurs programmes nationaux de développement.

Les médias s'engagent pour sauver la planète

Patrick SANGA
(Stagiaire)

Pour marquer ses dix ans d'existence, le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) organise depuis le mois de septembre des activités et manifestations publiques. Ce samedi 25 novembre, le quartier Agbalépédo et ses environs ont vu des journalistes et patrons de presse courir tout en débarrassant les rues de sachets et autres déchets, de l'Ecojogging.

Un sachet plastique non biodégradable laissé à l'air libre passe plus de quatre siècles avant de se dégrader complètement. Cette situation met en danger toute la planète quand on considère la quantité importante de déchets plastiques produits chaque jour. Pour prévenir notre habitat et rendre notre environnement propre, il faut de la responsabilité écologique.

C'est en substance ce qui est à la base du concept Ecojogging. Le promoteur du concept, Félix TAGBA, et les responsables du CONAPP ont organisé à travers les rues du quartier Agbalépédo et de ses environs une séance de cette course à petit trot au cours de laquelle on se met en parfaite condition de santé tout en entretenant la nature avec le ramassage de tout déchet plastique au passage.

Avec comme slogan « Ecojogging, bougeons, sauvons la planète ! » les participants à cette course ont passé ce samedi matin à faire du bien à leur organisme tout en rendant propre tout sur leur passage.

C'est une œuvre utile qui a attiré l'attention du ministre de tutelle des médias au Togo. En effet, Guy Madjé Lorenzo, Ministre en charge de la Communication, de la Culture, du sport et de la formation civique, est passé dire aux participants de l'Ecojogging du jour tout le bien qu'il pense de telles initiatives qui allient à la fois développement durable, civisme, citoyenneté et la culture.

Le ministre satisfait a fait savoir que c'est une initiative salutaire qu'il faut développer et organiser dans toutes les villes du pays pour une meilleure prise de conscience des dangers que représentent les déchets plastiques pour notre environnement.

A l'entame de la course au 1er rang le ministre Guy Lorenzo

Ponctuée d'arrêts pour rassembler le groupe de participants et faire quelques exercices ensemble de temps à autre, la course qui s'est déroulée dans une ambiance gaie est partie du siège de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Les coureurs sont passés par la direction de la documentation nationale non loin du grand carrefour GTA avant d'arriver justement là. Ils ont par la suite rallié la voie pavée menant à la gare routière Agbalépédogan avant de revenir au siège de la HAAC à la fin de la course. Les organisateurs ont alors remercié tous les participants et ont saisi l'occasion de la présence des médias pour lancer un appel à la responsabilité écologique de tous. Pour la vice-présidente du CONAPP, Mme Ambroisine Mêmèdé, la course du jour qui fait partie des manifestations commémorant les dix ans de son organisation, est un clin d'œil à l'environnement, car « un environnement sain, c'est le gage d'une bonne santé ». Le chef du quartier présent à la fin a aussi félicité les participants et remercié les organisateurs pour le choix porté sur son quartier.

Les manifestations des dix ans du CONAPP se poursuivent avec des formations, des concours et d'autres activités tout le reste de l'année.

Le journaliste SAIBOU Abass Mikaila décrypte la crise de la presse imprimée

Crise de la presse imprimée en Afrique a l'ère du numérique : Regard croisé sur le Togo (Lomé) et le Bénin (Cotonou), c'est le thème de la thèse qu'à présenté et soutenu avec brio le journaliste SAIBOU Mikaila, directeur de publication de l'hebdomadaire le Regard. Le travail qui décrypte la crise de la presse à l'ère des nouveaux médias a été reçu par le jury et s'est vu décerné la mention honorable.

Pilier historique de la société, la presse offre de nombreuses possibilités quant au développement de la culture grâce aux informations qu'elle révèle. Mais depuis quelques années, la presse imprimée est confrontée à une baisse du lectorat. Aux difficultés liées à l'environnement politique, viennent s'ajouter l'absence de messagerie structurée ainsi que l'inadéquation entre les attentes du public et le contenu des informations. Comment expliquer la baisse du lectorat de la presse imprimée face au développement des technologies numériques ?

METHODOLOGIE

Il s'est agi pour M. SAIBOU d'analyser dans son travail les déterminants de la crise de cette presse confrontée au bouleversement du mode d'organisation, de production, de diffusion et de consommation lié à l'influence du numérique.

La méthode d'enquête mixte a permis de comprendre les rationalités liées à la lecture ou non des journaux, en raison de l'usage des technologies et médias numériques au Bénin et au Togo. L'échantillonnage par commodité a été utilisé sur la base de la méthode des quotas simple. L'échantillon quantitatif est de 1000 enquêtés à raison de 500 à Lomé et 500 à Cotonou. Outre le questionnaire d'enquête et l'observation participante, l'enquête qualitative a concerné 41 personnes ressources interviewées sur la base d'un guide d'entretien semi directif. Les sources orales, documentaires et numériques ont été utilisées.

Dr SAIBOU Mikaila le récipiendaire, 2e à gauche

L'analyse compréhensive et comparative des données a été faite à la lumière des théories fonctionnalistes, interactionnistes, du choix rationnel et de celle de la théorie des innovations de rupture.

CONCLUSIONS

Il ressort des résultats de la thèse que la faiblesse du lectorat s'explique par l'inadéquation entre l'orientation politique et le contenu des journaux et les attentes des lecteurs, de la distribution inorganisée. Il apparaît en outre que l'usage des technologies et médias numériques amenuise l'audience de la presse imprimée.

L'inexistence, l'éloignement et l'insuffisance des points de vente de journaux accentuent la crise de la presse au Togo et au Bénin. Ce problème de la distribution se pose avec la même acuité dans les deux pays où il n'existe pas un système de distribution efficace consistant à apporter la presse aux lecteurs. Ces derniers se tournent vers d'autres moyens moins contraignants pour s'informer.

De manière générale les médias sociaux sont préférés à la presse imprimée. Mais s'agissant de la presse imprimée, 43,4% des enquêtés de Cotonou la préfèrent contre 21,1% à Lomé. Il s'ensuit que la presse béninoise est favorablement accueillie par son public par rapport à sa consœur du Togo. La préférence accordée aux médias sociaux est due aux facilités qu'offre le numérique par rapport à l'imprimée.

Par ailleurs, en raison des facilités d'accès à l'information qu'offrent les supports internet et les médias sociaux, les lecteurs jeunes s'intéressent de moins en moins à la lecture des journaux.

E-CAP, la carte qui facilite la vie aux clients de CAP

La Compagnie africaine de pétrole (CAP) ne veut pas être en marge de la mondialisation. Il est évident que dans une société actuelle de plus en plus incarnée par le digital et le numérique et qui tend vers la dématérialisation de la monnaie, il faut s'adapter. C'est dans cet élan que s'inscrit la société pétrolière qui a lancé ce 21 Novembre 2017 sa nouvelle carte de payement électronique dénommée E-CAP.

Mlle ADOMAYAKPOR Cornélia, Miss Togo 2017 devant la carte E-CAP

« C'est une carte qui est destinée à opérer des achats sur l'ensemble du réseau de notre service. C'est une carte à puce sans contact ce qui la rend durable et facilite les opérations. Nous la conseillons à tout le monde parce qu'elle répond à la politique de démonétisation des moyens de règlement que notre société a adopté depuis plusieurs années », a confié M. le directeur commercial de la société.

La nouvelle carte offre de multiple avantage à ses utilisateurs notamment elle assure la sécurité des transactions, offre une totale autonomie de gestion.

C'est la miss Togo 2017, Mlle ADOMAYAKPOR Cornélia Dédévi qui a officiellement lancé cette carte.

Notons que la société CAP dispose d'un parc de plus de 30 stations service modernes sur l'ensemble du territoire national et emploie près de 180 personnes. Avec une moyenne de 32000m3 de litres de carburant vendu par an, la société revendique aujourd'hui une part de marché de plus de 10% au Togo.

INTERVIEW : MAWUSSE HEKA, DIRECTEUR DE LA MAISON D'EDITION « AWOUDY »

Wilfried ADEGNIKA

«Pour faire court, malgré les difficultés, la littérature togolaise se porte au mieux.»

Le monde littéraire togolais est en pleine expansion, et ceci non seulement grâce aux écrivains mais surtout aux éditeurs. Ils permettent aux œuvres des auteurs de passer l'étape de manuscrit à l'œuvre physique dont se délectent les auteurs. L'un de ces acteurs au Togo Mawusse Heka directeur des éditions « Awoudy » sur qui Focus Infos met le projecteur.

Focus Infos : Racontes nous comment et pourquoi la création des éditions « Awoudy »

Mawusse Heka : J'ai été intéressé à la littérature en Seconde CD en 1994 par mon professeur de français. De fil en aiguille, j'ai évolué de la lecture à l'écriture. Quelques années plus tard, j'avais quelques textes de poésie et de nouvelles. En 2003, j'ai été lauréat d'un concours littéraire qui m'a confirmé qu'en m'exerçant, je pourrais développer mon talent littéraire. Après avoir écrit une dizaine de nouvelles, l'envie vint d'en publier une ou deux. C'est là que je me suis rendu compte de la difficulté d'édition au Togo. S'il n'y a pas d'éditeur pour nous les jeunes auteurs, alors j'en deviendrai un. C'est ainsi que je m'y suis lancé en 2005.

FI : Présentes nous ta maison d'édition

MH : Les éditions Awoudy ont été créées en janvier 2009. A ce jour, nous pouvons dire sans prétention qu'au Togo, l'édition a un nom : Awoudy. Nous avons édité plus de 160 livres de 70 auteurs et plus de 8 nationalités en tout : togolaise, béninoise, nigérienne, ivoirienne, sénégalaise, belge, française et allemande. Nos œuvres sont classées en Collections : Cachet (roman), Eclosion (poésie) Tourbillon (essai) Rideau et Escale (théâtre), J'aime (récit d'amour), Papillon (nouvelle), Le Glaneur (œuvres didactiques), Petit Bisou (romantisme), Dentelle (érotisme), Ciel (Religion). Nous publions de presque tous les genres littéraires, de la littérature générale aux ouvrages scolaires et parascolaires. Tous les lecteurs y trouveront leur compte. Seuls les enfants n'ont pas encore assez de livres disponibles mais nous y travaillons.

FI : On remarque que la plupart de vos auteurs sont jeunes est-ce un choix de dénicher de jeunes auteurs ou une contrainte éditoriale ?

MH : Au départ, Awoudy se voulait un tremplin entre l'ombre et la cour des grands d'où la devise : de l'Herbe en fleur. On peut donc se dire qu'on avait une cible : les jeunes auteurs donc les auteurs jeunes en âge. Peut-être aussi parce que ma jeunesse encourageait d'autres. Il y avait aussi cette politique de dénicher les jeunes talents, de les accompagner au fil de l'écriture, quitte à les perdre au profit d'autres éditeurs qui ne veulent pas prendre trop de risques. L'histoire retiendra que les éditions Awoudy ont lancé beaucoup d'écrivains devenus grands. Mais l'allure du travail, l'accessibilité de la maison a fait augmenter les jeunes mais aussi d'autres auteurs confirmés. Je crois à ce jour qu'en termes de proportion, les auteurs jeunes ne l'emportent pas.

FI : Pour autant jeunesse ne sous-entend pas inexpérience, on est souvent surpris en les lisant par leur style. Comment travaillez-vous avec eux ?

MH : Vous avez vu juste, jeunesse ne riment pas toujours avec la médiocrité ou l'immaturité. Dans notre maison, nous avons une équipe dynamique et suffisante qui prend le temps de travailler avec ces auteurs jeunes sur le fond et la forme de leur texte. Soit ensemble, en séances de travail avec l'auteur, soit en coaching où des consignes sont données à ceux-ci pour les réécritures, les retouches ou autres. Pour les corrections de fautes d'orthographe, de grammaire, les lecteurs-correcteurs de la maison s'en occupent. Cela demande généralement beaucoup plus de tâches que d'ordinaire mais nous en avons fait une vocation.

FI : Qu'est-ce qui donne envie de publier un texte ?

MH : Ce qui donne envie de publier un texte en premier est la qualité du texte. On entend par qualité, la technique de l'écriture, le style, l'originalité, la cohérence et la pertinence pour les essais par exemple, la technique de narration, le suspense, l'imagination. Il faut dire que chaque genre littéraire a sa forme d'esthétique propre. En plus de la qualité du texte, il faut pour nous éditeurs de voir aussi sa commercialisation. Il faut que le livre soit vendable et donc le sujet traité ou le contenu aussi inspire la décision d'éditer. C'est à dire que s'il y a une œuvre dont le contenu peut porter préjudice à la maison, dans laquelle on insulte, dénigre ou incite à des actes inhumains, elle peut être censurée par notre maison d'édition.

FI : Quel est selon vous l'impact de notre époque sur la littérature ?

MH: La première caractéristique de notre époque est le développement de la technologie. Et donc le premier impact sur le livre est sa nouvelle forme : le numérique. Dans l'utilisation de ces TICs, il y a petit à petit une propension à désirer les livres numériques qui offrent beaucoup d'atouts. Mais l'écriture mais ils se contentent déjà

notre époque est caractérisée aussi par la distraction et donc la part de la lecture, de la culture intellectuelle, de la littérature diminue au profit des réseaux sociaux qui offrent plus des sujets de distraction, des banalités que des informations utiles. De ce déficit de goût de la lecture découlent les mauvais rendements scolaires, la baisse des niveaux d'expression et de réflexion.

FI : On a tendance à entendre partout que les TICS font ombrage aux livres d'où le fait que les gens s'intéressent moins à la lecture. Qu'avez-vous à répondre à cela vous qui avez fait des livres votre gagne-pain ?

MH: C'est en partie vrai mais je vous assure que jusqu'à ce jour, le livre papier a de l'avance sur le livre numérique même jusque dans les pays les plus évolués technologiquement. Chaque support de livre a ses avantages et ses limites. Combien de personnes chez nous ont les smartphones, les liseuses, la connexion Internet pour prétendre exploiter à fond ces nouveaux moyens d'information et de communication ? Pour nous les éditeurs, la mort du livre papier n'est pas pour demain. Quoi qu'il en soit, il y a encore beaucoup de lecteurs sur terre.

FI : Aujourd'hui quel est le niveau et l'état de la littérature togolaise ?

MH : La littérature togolaise est en pleine floraison. La production littéraire est assurée par la dizaine de maisons d'édition actives. Il y a aussi beaucoup de personnes qui s'essayent à l'écriture, des jeunes comme des adultes. Comme en général, l'art relève de la passion, la plupart des écrivains togolais ne vivent pas encore de s'exprimer au travers des livres, de se faire publier et lire en attendant les beaux jours. Hier, un événement littéraire était une denrée rare au Togo, aujourd'hui il se tient régulièrement des dédicaces de livres, des foires, des cafés littéraires qui participent de la promotion de notre littérature. Pour faire court, malgré les difficultés, la littérature togolaise se porte au mieux.

FI: Tout récemment il y a eu au pays la Foire internationale du livre, en tant que promoteur de la chose et participant quel est le bilan selon vous ?

MH: La foire internationale du livre de Lomé est une initiative à louer parce que nous n'avons pas encore assez d'occasions de promotion de la littérature togolaise. Cette année, le Burkina Faso est à sa 14e édition de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) quand le Togo vient de lancer sa première édition. Mieux vaut tard que jamais, dit-on, alors nous en sommes fiers. En participant à cette foire, en plus de la recette faite par la vente des œuvres, cette plateforme a été aussi et surtout une occasion de faire découvrir à la population togolaise ce que font les maisons d'édition et les auteurs depuis quelques années.

FI : Qu'est ce qui est fait pour la promotion du livre togolais à part les foires ?

MH : A part les foires, les éditions Awoudy organisent des rencontres entre auteurs et lecteurs ciblés comme les élèves, les étudiants, les employés d'une entreprise. Nous animons souvent des émissions littéraires pour parler des écrivains et de leurs œuvres. La maison a un site Internet, le www.leseditionsawoudy.com, un blog, www.editionsawoudy.wordpress.com, une page facebook entre autres qui promeuvent les livres. Notre réseau de distribution dans 10 pays au monde, de 60 points d'exposition-vente au Togo dont 40 répartis dans 11 villes du pays sont autant de vitrines pour la promotion du livre togolais.

FI : Vous êtes initiateur d'un évènement qui est à sa troisième édition cette année, « Nuit des auteurs » vous nous en parlez ?

MH : La Nuit des auteurs, la première du genre au Togo est l'un des événements phares créés par les Editions Awoudy pour faire la promotion des œuvres et des auteurs togolais. Depuis 2015, les Editions Awoudy ont lancé cette soirée, dans le cadre de la Journée Internationale de l'Ecrivain Africain(7 novembre), qui est un cadre de rencontres, d'échanges et de réflexions des auteurs, éditeurs, lecteurs, critiques et acteurs du livre, une plateforme singulière d'élévation et de promotion de la littérature togolaise. Cette année, elle se tiendra le samedi 2 décembre au Centre Culturel Hakuna Matata. En prélude à cette soirée, se tiennent une foire du livre couplée d'un Salon des Auteurs sur le même site du jeudi 30 novembre au samedi 2 décembre. A cette occasion, presque tous les auteurs togolais se retrouvent ensemble pour célébrer leur métier.

FI : Quels écrivains vous ont marqué récemment ?

MH : Récemment, avec la publication de leurs derniers ouvrages respectifs, les écrivains Kangni Alem, Ayayi Togoata Apedo-Amah et Sélom Gbanou m'ont vraiment sidéré pour les avoir lus. Mais il y a aussi le jeune Ayi Dossavi qui vient de sortir une nouvelle, Lèvres éphémères, qui prouve que c'est un auteur sur qui le Togo peut compter les années à venir. J'avoue que la liste est longue et je ne veux pas faire de jaloux.

FI : Vos ambitions ?

MH: Les éditions Awoudy ambitionnent d'atteindre d'ici 2020 le cap de 90% d'édition à compte d'éditeur, nous sommes déjà à près de 50%. Nous voudrons créer un prix littéraire pour récompenser les auteurs méritants. Etre présente dans une trentaine de pays au monde, vendre nos livres numériques sur notre propre site internet en plus des autres plateformes de vente et surtout faire remporter un grand prix littéraire international à un de nos auteurs publiés.

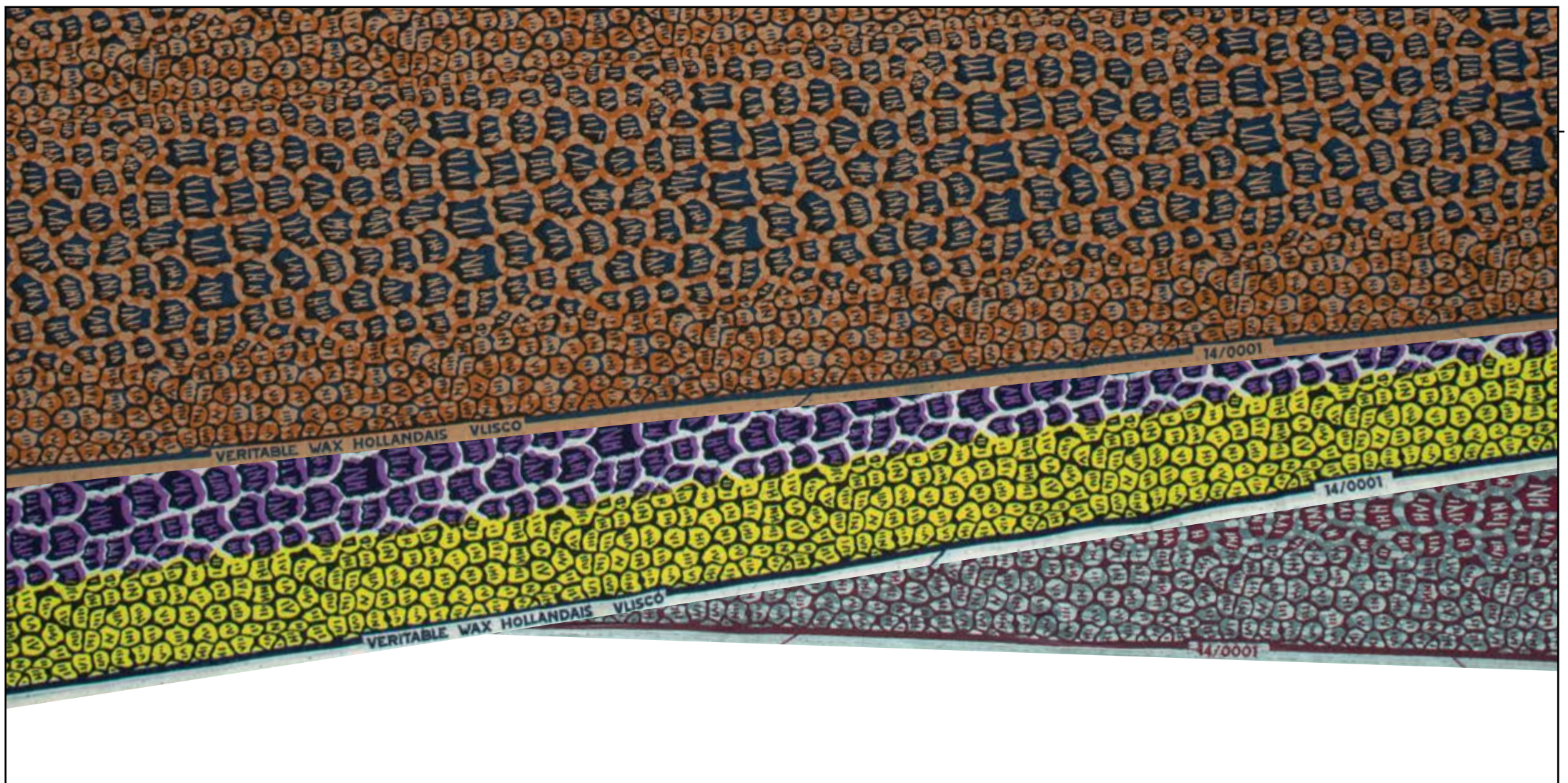

Vlisco vous accueille à la foire Togo 2000, dans le pavillon OTI

Du 24 novembre au 11 décembre 2017

Cadeaux surprise et promotions exclusives !

Téléphone: 22 21 28 00 **Whatsapp:** 92 92 92 92

Assurance Automobile

Confiez vos véhicules

au N°1

SAHAM
Assurance

Avancez librement

www.sahamassurance.com